



**SYNDICAT CGT
BASE INTERMARCHE
Rochefort-sur-Nenon**



ÉLECTIONS CSE

LA CGT, LE SYNDICAT QUI AGIT !

QUEL AVENIR POUR ROCHEFORT !

Petit rappel, en janvier 2010 La CGT vous informait d'un projet de décentralisation de notre entrepôt et l'acquisition d'un terrain par la logistique Intermarché près de Belfort (90).

Après un combat sans relâche des élus soutenu par l'ensemble des salariés, de luttes, d'interventions auprès des politiques locales, régionales, auprès de M. Le Sous Préfet, de la direction d'ITM Entreprise... le projet de Belfort a été abandonné.

En mai 2012, la direction annonçait le projet d'un terrain à Brevans à moins de 5 Kms de Rochefort.

La CGT qui suivait ce dossier de très près, était ravie de cette décision car elle permettait de préserver les emplois sur le bassin DOLOIS mais émettait quelques réserves sur les tendances politiques du moment.

Encore une fois la CGT avait raison. Passé les élections et le changement de couleur politique, le projet BREVANS a tout simplement été abandonné au profit de la commune de ROCHEFORT (Etrangement, le maire de ROCHEFORT a trouvé subitement du terrain alors que depuis 2006, la CGT le sollicitait).

Après de longues tractations des élus CGT locaux et nationaux, la direction nationale officialisait en 2018 la création d'une base mixte sur le bassin de Rochefort. Le travail des élus CGT locaux en DP/CE/CHSCT a porté ses fruits.

Notre DSC (Philippe CHAVANON) est quant à lui en lien direct avec la direction générale sur le parc de Tréville toutes les semaines depuis 2 ans pour optimiser votre transfert dans les meilleures conditions. La quasi-totalité des emplois sera préservé, il y aura la création de nouveaux métiers.

L'actualité c'est aussi la création d'une entité distincte réunissant tous les chauffeurs des bases (ENTA). La direction nationale va passer nos chauffeurs à la convention du transport routier. Des négociations sont en cours et la délégation CGT menée par notre DSC veillera à ce que nos chauffeurs ne soient pas pénalisés par cette convention à ras les pâquerettes.

POURQUOI VOTER MASSIVEMENT POUR LA LISTE CGT

Depuis toujours la CGT se bat pour des salaires décents et non pour une grille proche du SMIC.

Aux dernières NAO la délégation au national menée par notre DSC (P. CHAVANON) a signé pour la reconnaissance de l'ancienneté car depuis plus de 20 ans aucun geste n'avait été fait pour récompenser le travail mais surtout la fidélité des salariés. Une prime de 20€ et 30€ mensuelle a été attribué aux salariés selon leur ancienneté dans l'entreprise. Aux prochaines NAO la CGT fera une priorité pour la reconnaissance du travail des plus jeunes.

Pourtant tout n'est pas rose, la CGT a refusé de signer l'accord d'intéressement pour les 3 prochaines années car avant d'être présenté, il était déjà perdu suite à des budgets inatteignables des établissements. N'oubliez pas en 2018, vous avez travaillé comme des acharnés pour servir les points de ventes (surtout en périodes estivales) et résultat des courses vous avez perdu entre 600€ et 800€ sur votre intéressement. La CGT exige des revalorisations de salaires importantes, un 14eme mois à la place de l'intéressement,

La CGT c'est aussi la prime exceptionnelle de **250 €** en début d'année 2019 suite au courrier du DSC pour récompenser l'ensemble de vos efforts voire sacrifices au travail.

Pour vous défendre et vous épauler dans les 4 ans à venir :

Votez massivement pour La CGT

LA CGT, LE SYNDICAT QUI INFORME ! LA CGT, LE SYNDICAT QUI VOUS DÉFEND !

SUR LA BASE, ET AUSSI A L'EXTERIEUR EN CAS DE BESOIN !

DANS L'ENTREPRISE :

Vous êtes nombreux à solliciter un délégué CGT en cas de problèmes : convocation à un entretien, renseignements sur les congés, les repos, sur les remboursements frais de santé etc...

Les délégués CGT peuvent aussi aider en cas de demande d'évolution de carrière, de changement de poste. Nous l'avons déjà obtenu, et nous continuerons de le faire.

Même si c'est difficile la CGT répond toujours présente grâce à ses nombreux militants et surtout à votre soutien.

Les élus CGT participe comme :

- **Philippe CHAVANON** : Délégué Syndical Central CGT pour toutes les bases logistiques Intermarché, membre du Comité Central d'Entreprise, aux commission conditions de travail, aux négociations nationales.

A L'EXTERIEUR AUSSI :

Avec leurs expériences de terrain, de nombreux militants CGT de la Base interviennent et siègent dans plusieurs commissions et instances comme :

- **Patricia ANGONIN** : siège à la Sécurité Sociale

- **Gilles GUERILLOT** : membre de la commission de contrôle et du conseil d'administration de la médecine du travail du Jura.

- **Philippe CHAVANON** : administrateur à la CARSAT (CTR), Assesseur au Tribunal de Grande Instance, Président Médecine du travail du Jura et Nord Franche Comté (OPSAT) .

Membre de la FCD (validation des CQPI)

Martine COUR : jeune retraitée Martine reste militante. Elle est membre du collectif mixité égalité femme/homme et siège comme Administratrice au FONGECIF.

**En cas de besoin, ça peut servir.
Vous savez que vous pouvez
compter sur ces militants.**

COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE

Avec la nouvelle loi travail les 3 instances qui vous représentaient dans l'établissement DP/CE/CHSCT seront regroupés en une seule. Le rôle du CSE est important car ses tâches seront démultipliées et pourtant ses moyens seront réduits. Mettre en place une équipe performante sera la clé de la continuité de vos acquis : fermeture et transfert de la base, en cas de projets personnel, de suppressions d'emplois, de changements d'horaires, le suivi de l'intéressement, de la formation, etc...

Mais le CSE, c'est aussi

LES ACTIVITES SOCIALES

Si les candidats CGT ont la majorité au CSE, ils s'engagent à

- Continuer les chèques vacances avec une aide du CSE
- Continuer les réductions sur les parcs d'attractions....
- Continuer les permanences au local, pour vous accueillir.....

Les candidats CGT s'engagent à continuer ce qui existe déjà et qui fonctionne bien :

- Bon d'achat de fin d'année, bon d'achat de rentrée scolaire, bon pour les départs en retraite,
- Les tarifs réduits sur le cinéma.
- Des chèques vacances.
- Arbre de Noël avec spectacle et jouets
- Aides pour les sports, la pêche, la chasse, les activités culturelles, les colonies, centres aérés, classes vertes, etc....
- Soirée à thèmes, billetteries diverses...
- Les ventes à prix préférentiels (parfums, nappes ...), etc
- A faire bénéficier le personnel d'aide sociale ponctuelle.

**N'hésitez pas à
Proposer vos idées !**